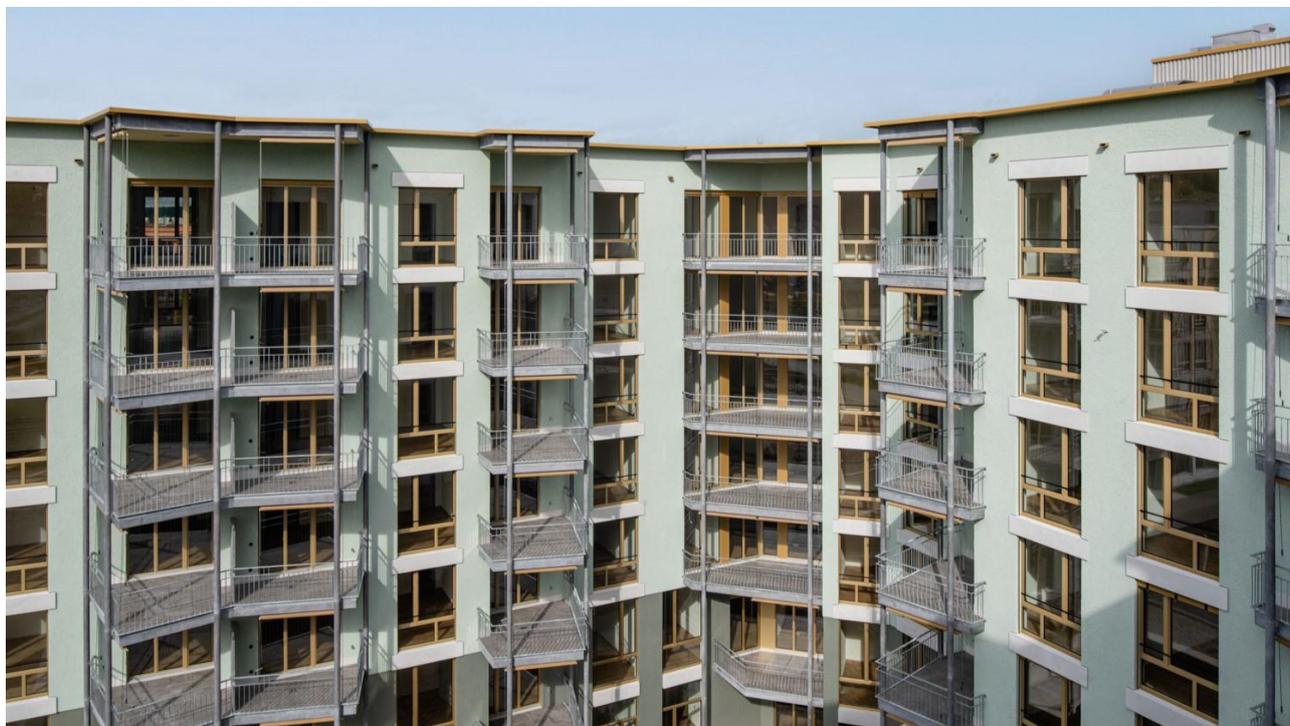


Fonds de placement immobilier

Realstone RSF : Dates importantes



Winterthur (ZH) – Solarstrasse 21-28

Lausanne, le 13 juin 2025 – **Voici les prochaines dates relatives à la publication des résultats de l'exercice 2024-2025 du fonds Realstone RSF, au paiement du dividende ainsi qu'à l'augmentation de capital prévue.**

Publication des résultats et paiement du dividende :

- **Publication des résultats** : Lundi 23 juin 2025
- **Date ex-dividende** : Vendredi 27 juin 2025
- **Païement du dividende** : Mercredi 2 juillet 2025

Augmentation de capital :

- **Publication des conditions de souscription** : Mardi 24 juin 2025
- **Début de la période de souscription** : Lundi 30 juin 2025
- **Fin de la période de souscription** : Vendredi 11 juillet 2025, 12h00
- **Libération des nouvelles parts** : Vendredi 18 juillet 2025

Contacts pour les investisseurs :

Julien Bersier, Realstone SA, Portfolio Manager / +41 58 262 00 58 / julien.bersier@realstone.ch

Julien Brasey, Realstone SA, Investor Relations Manager / +41 58 262 00 13 / julien.brasey@realstone.ch

***DISCLAIMER** Ce document et ses éventuelles annexes ont été préparés à titre d'information seulement et n'ont pas force de loi. Ils ne constituent pas une recommandation d'achat et ne doivent pas servir de base à un quelconque investissement. Pour connaître les performances passées des fonds de placement, il est recommandé de consulter les précédents rapports semestriels et annuels ainsi que les factsheets trimestrielles. Les performances historiques ne représentent pas un indicateur des performances courantes ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les informations contenues sur les sites web ne peuvent pas être considérées comme des conseils d'ordre juridique, fiscal ou autre. Il est vivement conseillé aux investisseurs intéressés par les fonds de consulter un spécialiste (intermédiaire financier professionnel) avant de prendre une décision de placement. La publication de documents hors de Suisse peut être soumise à certaines restrictions.*